

Comportement financier des Marocains : entre héritage du passé et valeurs du présent

Financial behavior of Moroccans: between heritage of the past and values of the present

Lalla Fatima-Zohra ALAMI TALBI

Université Mohammed V-Rabat

Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité (CIRPEC)

alamitalbilallafz@gmail.com

Date de soumission : 12/03/2019

Date d'acceptation : 22/06/2019

Pour citer cet article :

ALAMI TALBI F. (2019) «Comportement financier des Marocains : entre héritage du passé et valeurs du présent» Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 9 : Juin 2019 / Volume 4 : numéro 1 » p : 320 - 331

Abstract:

This article attempts to discuss Moroccans' financial behavior from past and present in a sociological, cultural and historical perspective to understand the blockades, the bottlenecks that hinder the development of banking and the stock market sectors.

Keywords: financial behavior, development, banking sector, stock market.

Résumé:

Ce papier tente de discuter le comportement financier des marocains de jadis et d'aujourd'hui sous un regard sociologique, culturel et historique afin d'appréhender les blocages, les goulots d'étranglements qui empêchent le développement du secteur bancaire et boursier.

Mots clés: comportement financier, développement, secteur bancaire, bourse.

Introduction

Le comportement financier des marocains d'aujourd'hui, et par là l'évolution de la sphère financière nationale, ne peut être appréhendé isolément du patrimoine culturel et historique transmis par les prédécesseurs.

Les multiples efforts et incitations des autorités financières depuis l'indépendance, n'ont pas réussi à vaincre la faible pénétration des banques dans les mœurs des marocains, sachant que la première banque créée au Maroc date de 1844. Le rapport de Bank Al Maghrib de 2017 révèle que 71% de la population est bancarisée. Ce chiffre ne dépassait pas les 47% fin 2009, s'est vu artificiellement améliorer après avoir érigé Barid Al Maghrib au rang des banques en 2010, profitant ainsi de son large réseau et de sa clientèle. Cette sous-bancarisation constitue un véritable handicap pour le développement du secteur bancaire et retarde par ricochet, le développement du marché boursier qui repose sur la bancarisation de ses acteurs.

Par ailleurs, le marché boursier de Casablanca, ne compte que 75¹ sociétés cotées, alors que les sociétés potentiellement cotables sont estimées à 100 000 selon une étude menée par la bourse de Casablanca. Les atouts d'accès au marché boursier, un financement à moindre coût renforçant l'autonomie financière, le label de transparence et de bonne gouvernance, à côté des mesures fiscales incitatives, se montrent alors à faible pouvoir attractif.

Pour appréhender l'état actuel du développement du marché boursier et bancaire marocain, façonné par le comportement financier des marocains d'aujourd'hui, il convient d'étudier le comportement financier de leurs prédécesseurs, tout en tenant compte des caractéristiques culturelles, historiques, politiques et sécuritaires qui ont façonné leur environnement et donc, leur manière de voir et de penser le monde (Lucien Malson).

Cet article tente de présenter dans un premier temps, le comportement financier des marocains de jadis, marqué par la thésaurisation et la dissimulation des signes de richesse, et de l'expliquer par des raisons multidimensionnelles : culturelles, politiques et sécuritaires.

Dans un second temps, il sera objet de présenter l'évolution du secteur bancaire et du marché boursier marocain, et de montrer dans quelle mesure le comportement financier des marocains d'aujourd'hui se confond-il avec celui de leurs prédécesseurs, et explique-t-il l'évolution actuelle de la sphère financière. Il s'agit également de vérifier si le marocain d'aujourd'hui a-t-il réussi à surmonter les lésions et séquelles du passé, ainsi que les coutumes antinomiques au développement et à l'innovation ?

¹ Fin octobre 2018.

1. COMPORTEMENT FINANCIER DES MAROCAINS DE JADIS

Jadis, les marocains tentaient de dissimuler leurs signes de richesse et de fortune. Ils préféraient, thésauriser, opter pour un placement improductif au lieu de prendre le risque d'investir et contribuer au développement de la machine économique. Les marocains de jadis, thésaurisaient l'argent dans l'oreiller, dans les matelas, ou encore sous les carreaux. Ce comportement financier « d'argent qui dore », faisait échapper les flux financiers du circuit économique, d'où le manque à gagner en terme de création de richesse, ce qui explique en large mesure, la pauvreté et la sous-exploitation des potentialités économiques.

Ce comportement financier passif, décélérateur de la croissance économique a pour origine des raisons multidimensionnelles : culturelles, politiques et sécuritaires.

1.1 Raisons culturelles

Les raisons culturelles, liées à l'autorité de l'«éternel hier» (Weber), considèrent que l'apparition des signes de fortune ou de richesse peut attirer les mauvais yeux, d'où la nécessité de ne pas se démarquer de la masse et faire comme les autres. Plusieurs dictons ancestraux viennent encourager et enraciner « le comportement mimétique», dont « dirrassek maa riyouss ou aiyate aya kettaa riyouss », « ida amate hanate ». Cette culture d'orthodoxie, alimentée par une mauvaise compréhension de la religion, par une large frange de la société, s'oppose au changement et à l'innovation au nom de l'Islam, en paraphrasant et décontextualisant, notamment ce "hadith" du prophète:

" شَرُّ الْأُمُورِ مُحَدَّثَاتُهَا وَكُلُّ مُحَدَّثَةٍ بِدْعَةٌ وَكُلُّ بِدْعَةٍ ضَلَالَةٌ وَكُلُّ ضَلَالَةٍ فِي النَّارِ "

[مسلم، أبو داود، النسائي، ابن ماجه، أحمد، الدارمي]

""Et prenez garde aux choses nouvelles, car toute chose nouvelle est une innovation et toute innovation est un égarement, et tout égarement est voué au Feu "".

Ces raisons culturelles trouvent leur appui dans des raisons politiques et sécuritaires.

1.2 Raisons politiques et sécuritaires

1.2.1 Période pré-coloniale

La période pré-coloniale, marquée par un pouvoir illimité du makhzen, sans reddition des comptes fut forcément synonyme de despotisme. Ainsi, l'apparition des signes de richesse ou de fortune pourrait se traduire a fortiori par un risque de saisi et de dépossession. A ceci

s'ajoute le risque de guerre entre tribus (herkate). Les familles préfèrent ainsi épargner, constituer des réserves (monétaire, nourriture,...) afin d'être à même à faire face à l'aléa du temps (dewayer zemané).

Cet environnement culturel et politique concourt au repli du citoyen marocain sur soi, ce qui ne manque pas de se manifester au niveau architectural. Les maisons de l'ancienne médina se distinguent par des portes sobres d'apparence semblable, alors qu'elles cachent un paradis à l'intérieur, d'une majesté architecturale et vénusté impressionnante.

1.2.2 Période coloniale

La colonisation française a tenté de diviser pour mieux régner. Elle introduit à cet effet, la séparation raciale (entre citoyens arabes et berbères) et géographique (Maroc utile et non utile qui a continué même après l'indépendance).

C'est dans cet environnement, culturel, politique et historique que beigne l'individu marocain de jadis, lequel empreinte le comportement financier du citoyen marocain d'aujourd'hui et expliquerait l'évolution du secteur bancaire et boursier marocain.

2. COMPORTEMENT FINANCIER DES MAROCAINS D'AUJOURD'HUI

Le comportement financier des marocains d'aujourd'hui sera étudié au regard du développement du secteur bancaire et boursier avec une approche multidimensionnelle. Ainsi, seront relevées les raisons qui empêchent le développement de la sphère financière marocaine, considérée un impératif de développement des économies.

2.1 Secteur bancaire

2.1.1 Aperçu sur l'évolution de la réglementation bancaire

La création des banques ne date pas de l'indépendance mais bien au-delà. La première banque créée au Maroc remonte à 1844 à Tanger par Moses Pariente. Par ailleurs, la création de la BANQUE D'ETAT du Maroc date de 1907, fut décidée par la conférence d'Algésiras en 1906.

Le paysage bancaire marocain a pour principale souche la marocanisation en 1973 des succursales des banques étrangères installées sous le protectorat (entre autres, SG, BCE, BCI,... devenues SGMB, BMCE, BMCI,...). Les autorités financières ont ensuite jeté les bases de l'arsenal juridique régissant le secteur bancaire, à travers la première loi bancaire de 1967 visant un financement spécialisé aux secteurs porteurs de l'économie. Ainsi, le paysage bancaire était alors divisé en banques de détail et OFS (organismes de financement spécialisés). La Banque Marocaine du Commerce et d'Industrie (BMCI) s'occupait du

financement de l'industrie, la BMCE du commerce extérieur, le CIH de l'immobilier et de l'hôtelier et la Caisse Nationale du Crédit Agricole (CNCA) de l'agriculture.

Après l'échec du financement bancaire spécialisé et l'application du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1983, une refonte de la législation bancaire unifiant le cadre juridique applicable à l'ensemble des établissements de crédits (Banque dite de détail et OFS) a été appliquée en 1993 pour cadrer avec les orientations de la banque mondiale et le FMI. Le paysage bancaire compte depuis deux catégories d'établissements de crédit (banque et société de financement). La réforme bancaire de 2007 a procuré l'autonomie à la banque centrale du ministère des finances, et celle de 2011 a renforcé le contrôle prudentiel des banques, suite à la leçon tirée de la crise financière américaine des subprimes.

2.1.2. Evolution du nombre de banques et de guichets (2000-2017)

Les établissements de crédit agréés à fin décembre 2000 comptent 21 banques et 50 sociétés de financement. L'implantation bancaire s'élève à 1703 guichets, soit un guichet pour 17.000 habitants environ. En 2004, le taux de bancarisation s'élève à 34%, soit 24% hors Barid Al Maghrib.

Le secteur bancaire s'est depuis concentré suite à une opération de fusion absorption et la dissolution de la BNDE. En 2015, le paysage bancaire compte 19 banques et 36 sociétés de financement, à côté de 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit et 8 sociétés de transferts de fonds.

Le réseau bancaire a plus que triplé en l'espace de 17 ans et compte 6 388 guichets. Ce chiffre inclut la création récente des banques participatives, avec 44 nouvelles agences à fin 2017. La densité bancaire s'établit alors à près de 2 guichets pour chaque 10 000 habitants, contre moins d'un guichet en l'an 2000.

L'extension du réseau bancaire a eu pour corollaire l'atteinte de nouveaux clients et donc, l'amélioration du taux de bancarisation pour atteindre 60% en 2013 et s'établir à 71% fin 2017. Le taux de bancarisation estimé par le rapport entre le nombre de comptes à soldes créditeurs ouverts sur les livres des banques à la fin de l'année et la population marocaine totale, ne peut être interprété comme étant la proportion de la population bancarisée. Un individu peut, en effet, être titulaire de plusieurs comptes. Par ailleurs, rapporté le nombre de comptes bancaires à la population totale revient à inclure indûment les tranches d'âge inférieures à l'âge légale. Il a fallu attendre 2017, pour que Bank Al-Maghrib exploite les données de la centrale des comptes bancaires et calcule un indicateur de bancarisation

neutralisant l'impact de la multibancairisation tout en se limitant aux comptes des particuliers par rapport à la population adulte (dont l'âge est supérieur à 15 ans).

Il en ressort un taux de l'ordre de 56% contre une moyenne mondiale de près de 62%. A noter que le cabinet Kantar TNS qui a enquêté sur le potentiel de la finance participative au Maroc estime que le taux de bancarisation effective s'élève à 37%. Telle est la proportion de la population marocaine qui est effectivement cliente de banques.

Le taux de bancarisation varie selon les caractéristiques individuelles telles que le genre, l'âge et la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, 77% des hommes adultes possèdent un compte auprès d'une banque, contre 37% des femmes. Par ailleurs, seul 23% des jeunes âgés entre 15 et 24 ans détiennent un compte bancaire, alors que plus de deux tiers des personnes âgées au-delà de 25 ans dispose d'un compte bancaire.

En somme, depuis l'instauration du système bancaire après l'indépendance (1959), la banque n'a pas vraiment réussi à s'enraciner dans les mœurs des marocains, puisque le taux de bancarisation frôle à peine 50% et ce après 58 ans d'existence. Seul 56% de la population marocaine dispose d'un compte bancaire, et ce malgré les efforts des autorités d'incruster la culture bancaire dans les mœurs de la population active par des lois conditionnant la création d'entreprises, l'emploi dans le public et le privé et l'usage de chèque bancaire dans les relations commerciales.

Cependant, le téléphone mobile introduit à la fin des années 90 a vu son taux de pénétration (ou télédensité calculé sur 10 000 habitants) passé en l'espace de 15 ans seulement de 0,4% en 1998 à 129,13% fin 2013. Le parc téléphonie mobile a atteint 42,4 millions d'abonnés à fin 2013, soit une couverture plus que totale de la population nationale.

Ainsi, comment peut-on expliquer le peu de pénétration de la banque, présente il y a plus de 58 ans après l'indépendance, à comparer avec un produit nouveau, le "téléphone mobile" loin de la culture des marocains et introduit il y a juste 15 ans ?

Ce comportement des marocains a pour origine plusieurs raisons. D'abord, la non couverture du réseau bancaire de toute la population, l'importance du secteur informel, la réticence à utiliser des moyens de paiement scripturaux, l'absence d'éducation financière et le sentiment d'être arnaqué par les banques suite aux prélèvements considérés injustes et injustifiés par les

utilisateurs du service bancaire. De surcroît, le crédit bancaire est considéré par une certaine frange de la société "hram", entaché de riba, soit non conformes aux normes religieuses.

Les habitants des zones rurales ne trouvaient nul besoin à déposer leur argent en banque, d'abord par ce que la banque saura leurs différents mouvements monétaires, de même que l'étendu de leur fortune. Par ailleurs, l'habitant rural s'estime incapable de faire le suivi de son compte et risque par conséquent de se faire arnaquer.

Malgré le faible nombre de titulaires de comptes par rapport au potentiel, les banques regorgeaient de liquidités. Depuis l'application des administrations fiscales d'avis aux tiers détenteurs (ATD), se traduisant par la ponction du montant des impôts dus et non acquittés à partir des comptes bancaires des contribuables, les citoyens ont ainsi perdu confiance dans le système bancaire censé protéger leurs données personnelles et ont commencé à retirer leur argent créant ainsi, une crise de liquidité bancaire. Ainsi, le rythme de progression des dépôts à vue, ressources gratuites d'emprunt bancaire, a décéléré notamment pour les entreprises non financières privées (de 27,1% en 2012).

Afin d'arrêter l'hémorragie de retraits des fonds, au risque de déstabiliser le système bancaire, la banque devait regagner la confiance de sa clientèle et la confidentialité qui marque son travail en invitant les autorités à faire sortir le texte arrêtant l'application des ATD.

Rappelons que le concours bancaire demeure la principale source de financement de l'économie marocaine. L'encours brut des crédits en 2013 a atteint près de 748 milliards de dirhams, soit 86% du PIB.

2.1.3. Mesures d'amélioration du taux de bancarisation

Pour améliorer le taux de bancarisation, la banque centrale encourage les banques à développer leurs réseaux d'agences. Elle adopte par ailleurs, une stratégie de Low Income Banking (LIB) visant la bancarisation des populations à bas revenus, à travers la mise en place de produits adaptés à leurs besoins en utilisant des solutions technologiques innovantes (cartes de paiement prépayées, mobile banking, packages adaptés...).

Pour redorer son blason et lever l'opacité pointé du doigt, la banque centrale à veiller à l'application de la loi de protection des consommateurs en obligeant les banques à communiquer la liste de tarifs des différents services bancaires.

Elle compte développer le secteur du micro-crédit qui offre des services à une population non bancarisée et à faible pouvoir d'achat. Par ailleurs, la mise en place en 2017 des banques

participatives proposant des produits bancaires conformes à la chariaa a pour but de bancariser la population considérant les produits de la banque classique "hram".

2. Secteur boursier

La bourse de valeurs de Casablanca, l'une des plus anciennes au monde, créée en 1929 sous forme de marché pour les banques. Depuis 1967, elle revêt la forme actuelle de bourse de valeurs.

La bourse de Casablanca ne compte que 75 sociétés cotées et ne représentent pas tous les secteurs de l'économie. Le marché boursier marocain demeure hautement concentré. 5 entreprises cotées représentent 50% de la capitalisation boursière de la place.

Ce marché souffre d'un manque de liquidité dû à la l'infime contribution des investisseurs personnes physiques (des boursicoteurs). Ce sont les investisseurs institutionnels qui s'accaparent la part de lion des transactions boursières. Leur intérêt pour le long terme aggrave le problème de liquidité et cause la suspension de cotation de plusieurs titres, voire la radiation de la bourse.

Malgré les avantages intrinsèques que présentent l'introduction en bourse (en termes de financement à moindre coût, de publicité, une réputation d'élite, de transparence et de bonne gouvernance), les incitations fiscales, à côté de l'assouplissement des conditions d'accès, la bourse de Casablanca ne semble pas attractive pour les entreprises et les investisseurs. Les entreprises potentiellement cotables se chiffrent à plus de 100 000 selon une étude menée par la bourse de Casablanca. De surcroît, l'épargne nationale s'élève à plus de 232 milliards de dirhams. Ainsi, comment peut-on expliquer ce bilan loin des ambitions portées?

Le peu d'entreprises cotées par rapport aux entreprises potentiellement cotables s'explique essentiellement, par **des raisons culturelles**.

L'entreprise cotée en bourse est tenu de tenir une comptabilité transparente contrôlée et certifiée par un auditeur externe. Elle est également tenue d'informer le gendarme de la bourse (l'AMMC) et le public de ses actions stratégiques, ses intentions de développement. Autrement dit, elle est tenue de se dévoiler au public, ce qui ne relève pas des mœurs et de la culture des marocains. Par ailleurs, l'ouverture du capital de la société au public, se traduit par l'introduction de nouveaux associés qui ont bien entendu un droit de regard sur les comptes de la société, puisqu'ils contribuent à son capital au même titre que les associés fondateurs. La détention de 5 % du capital permet aux associés de siéger au conseil d'administration de l'entreprise, et participer ainsi, à la prise de décision. Ces associés sont

souvent considérés des intrus par les associés fondateurs, propriétaires de l'entreprise. Il ne faut pas perdre de vue, par ailleurs, la structure familiale de la quasi totalité des entreprises marocaines, à côté du sentiment de propriété, de pouvoir et de considération auxquels la culture marocaine accorde beaucoup d'importance.

Le manque de participation des investisseurs individuels s'explique par l'absence de culture boursière, soit une culture du risque et du challenge. Le gain et la perte sont le revers de la même médaille. L'individu marocain est très regardant sur le regard des autres sur lui, leur perception, ce qu'ils diront de lui. Et par conséquent, il ne peut supporter le regard jubilatoire de l'autre, suite à un échec, ou perte d'argent.

A ceci s'ajoute l'absence de culture boursière et la faible bancarisation de la population marocaine. Pour pas mal de gens, la bourse s'est compliquée, une boîte noire. L'ignorance conduit souvent au rejet, à la sclérosée et à la xénophobie.

Conscientes des maux de la bourse, les autorités boursières accordent un intérêt particulier à la diffusion de la culture boursière à travers des campagnes d'information, des formations dans les écoles et les universités, à côté de l'instauration de l'école de la bourse, et d'un programme de compétition entre les écoles et les universités du royaume.

Pour dynamiser la bourse de Casablanca, les autorités financières se montrent ambitieux en créant la Casablanca Financial City tout en voulant l'ériger en hub financier africain, une plateforme d'accès aux investissements africains. A son siège sont installés en essaim les pourvoyeurs de fonds institutionnels (fonds d'investissement, les banques, les grands cabinets d'audits, d'avocat,... Ils profitent d'incitations fiscales, et de souplesses administratives en termes de transfert de fonds, de formalités de change,...

Conclusion

En somme, ces mesures d'encouragement à l'introduction en bourse, à l'initiative, à la prise de risque, à l'innovation représentent des mesures thérapeutiques aux maux historiques et culturels des marocains. Elles visent à orienter le comportement financier des marocains et réussir l'inclusion financière de la population et promouvoir ainsi, l'activité boursière et bancaire, gage du développement économique du royaume

A l'échelle de l'Etat, le changement du comportement est également constaté dans les politiques publiques. Désormais, le Maroc se positionne en tant que leader africain et régional au niveau politique et dans le monde des affaires. La politique étrangère marocaine est désormais force de proposition. Elle est impliquée plus que jamais dans la scène internationale.

Bibliographie

➤ **Rapports:**

Agence Nationale RT, *Rapport Annuel*, 2001.

Agence Nationale RT, *Rapport Annuel*, 2013.

Bank Al Maghrib, *Rapport Annuel*, 2000.

Bank Al Maghrib, *Rapport Annuel*, 2009.

Bank Al Maghrib, *Rapport Annuel*, 2013.

Bank Al Maghrib, *Rapport Annuel*, 2017.

Bourse de Casablanca, *Rapport Annuel*, 2010.

Bourse de Casablanca, *Rapport Annuel*, 2013.

Bourse de Casablanca, *Rapport Annuel*, 2017.